



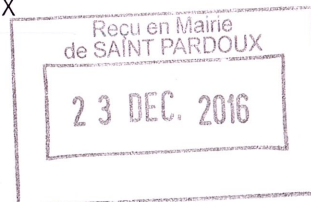
Orange

Unité de Pilotage Réseau Sud-Ouest
1 avenue de la Gare
31120 Portet sur Garonne cedex

Portet sur Garonne, le 22 décembre 2016

2563570972900081 00780

COMMUNE DE SAINT-PARDOUX
Mairie
2 impasse des Écoliers
79310 SAINT PARDOUX



Objet : déploiement 4G

Madame, Monsieur,

Dans quelques semaines, Orange va procéder à la mise en service 4G de relais de téléphonie mobile sur votre commune grâce à la bande de fréquence 800Mhz.

Ce nouveau réseau permettra aux administrés de votre commune et ses environs de bénéficier de débits dix fois supérieurs à celui des réseaux mobiles de troisième génération. Ils peuvent ainsi avoir accès, en mobilité, à des contenus en haute définition ainsi que de nombreux services innovants.

Le 22 décembre 2011, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) a délivré à Orange une autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques dans la bande 800 MHz afin de permettre de déployer notre réseau mobile à très haut débit de quatrième génération (4G).

Ces fréquences de la bande 800MHz sont adjacentes à celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT); leurs utilisations sont donc susceptibles de créer, ponctuellement, des perturbations de la réception de la TNT.

Pour les déploiements commerciaux de la 4G dans cette bande de fréquence, **l'Agence Nationale des Fréquences (Etablissement Public de l'Etat) a mis en place un centre d'appel avec pour numéro le 0 970 818 818 (prix d'un appel local)** pour le signalement des dysfonctionnements. Orange prendra à sa charge la résolution des perturbations si elles sont occasionnées par la mise en service de ses sites.

Vous trouverez, ci-joint un document d'information qui pourra être affiché, présentant quelques actions très simples pour y remédier.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Le Directeur du Département Déploiement UPRSO